

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIGNACOIS**

NOMBRE DE MEMBRES	SEANCE DU 03 AVRIL 2026
Afférents au Conseil Communautaire : 26 En exercice : 26 Qui ont pris part à la délibération : 26	Le trois avril deux mille vingt-six à vingt heures trente , le Conseil Communautaire s'est réuni à la mairie de Rignac sous la présidence de Jean-Marc CALVET.
Date de la Convocation : 27 mars 2026	

Etaient présents : ROUQUETTE Dominique, VINEL Marylène, GRANIER Samuel, RIGAL Nelly, OLIVIE Benoît, ROZIERES Nathalie, RUFIE Bertin, SANTOS Lucille, BESSIERE Jean-Louis, ACQUIER Gilles, PRADELS Dominique, BOUYSSOU Yves, SCHENFEIGEL Yves, LACASSAGNE Bérengère, TEULIER Julien, MAZARS Yves, FRAYSSE Kévin, SIRMAIN Samuel, CALVET Jean-Marc, MIRABEL Isabelle, ISSALY Jean-Pierre, GLADIN Nathalie, PRADELS Michel, MARTY Maurice, DELTORT Marie-Anne, CAPMARTIN Marion.

Absents excusés ayant donné procuration : -

Absent excusé : -

Secrétaire de séance : Kévin FRAYSSE

**Délibération n°2026 – 44 - Institutions et vie politique
Commission MAPA (Marché à Procédure Adaptée)**

Considérant que la CAO (commission d'appel d'offre) n'intervient que pour l'attribution des marchés passés en procédure formalisée et dont le montant est supérieur aux seuils européens (5.350.000 euros),

Il est proposé de créer une « commission MAPA » afin d'assister le Président dans l'analyse des candidatures et l'examen des offres pour tous les marchés publics passés en procédure adaptée.

Il est précisé que la « commission MAPA » pourra donner un avis mais ne dispose d'aucun pouvoir de décision.

Après le vote du conseil communautaire, la liste composée de :

- M. Jean-Marc CALVET
- M. Dominique ROUQUETTE
- M. Yves MAZARS
- M. Jean-Louis BESSIERE
- M. Benoît OLIVIE
- M. Yves BOUYSSOU
- Mme Bérengère LACASSAGNE
- M. Gilles ALQUIER

est élue avec 26 voix sur 26 votants.

Fait et délibéré à RIGNAC, Les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le : - 7 AVR. 2026
- publication en date du : - 7 AVR. 2026

Le Président
Jean-Marc CALVET,
Acte matérialisé

Communauté de Communes
du Pays Rignacois
12350 RIGNAC

Accusé de réception en préfecture
012-241200625-20260403-20250403_44-DE
Reçu le 07/04/2026